

Description du projet: Parking de la gare, Bienne

Le parking est disposé sur trois étages, deux en sous-sol et un en plein air. Le rez-de-chaussée avec 139 places se raccorde à la rue de Morat. Au même niveau du côté de la place de la Gare se trouve l'entrée piétonnière ainsi que la station de vélos. Par une rampe intérieure, on accède au sous-sol où se trouvent 186 places supplémentaires pour un total de 325 places de parc pour la première étape. Cette partie souterraine du parking sur deux étages est ventilée et éclairée en grande partie de manière naturelle par une cour servant à la fois de conduit lumineux et d'espace de desserte. Le niveau des quais reprend le niveau du parking existant et sert de Park+Ride pour la Gare de Bienne. Le bâtiment de tête ferme l'espace du côté de la Place de la Gare. Afin de permettre la livraison de marchandises sur les voies, ce niveau est équipé d'une rampe de chargement ainsi que d'un bâtiment de service. Le parking est conçu pour permettre la construction de quatre niveau supplémentaires pouvant soit augmenter les capacités du parking existant, soit abriter des surfaces administratives et de service. Cette réalisation a reçu l'ATU-Prix du canton de Berne récompensant des projets interdisciplinaires entre architecture, technique et environnement.